

# et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

*Abbé Pierre*  
+

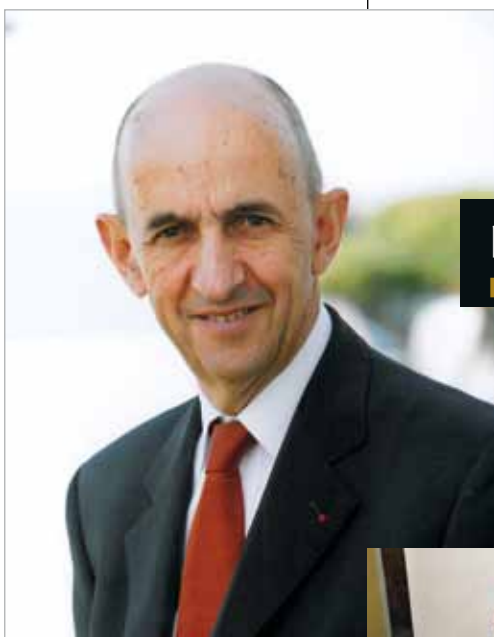
## Accès au logement Trop de verrous





© Pierre Faure

**page 8**  
■ Accès au logement  
Trop de verrous



© DR

**page 13**  
■ Louis Gallois

**pages 4/7**

AGIR AU QUOTIDIEN

**pages 8/12**

ACCÈS AU LOGEMENT TROP DE VERROUS

**page 13**

LOUIS GALLOIS : POUR SORTIR DE L'IMPASSE IL FAUT CONSTRUIRE DU LOGEMENT TRÈS SOCIAL

**page 14**

EXPULSIONS, L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS

**pages 16/17**

LE MONDE DU LOGEMENT

**pages 18/19**

AGIR ENSEMBLE

**page 20**

L'ABBÉ PIERRE ET *LE BAL DES EXCLUS*



© AFP Sébastien Négier

**page 14**  
■ Expulsions,  
l'épée de Damoclès

**page 20**  
■ L'abbé Pierre et  
*Le Bal des Exclus*



© AFP Patrick Kovarik



# l'édito du président

## Mes chers amis,

Je voudrais partager mon sentiment avec vous, alors que la Fondation présente son rapport sur l'État du mal-logement un peu partout en France. La Fondation parle vrai. La Fondation est écoutée et les chiffres qu'elle donne, les lois qu'elle décrypte, font aujourd'hui référence. Je l'ai entendu à Metz, auprès d'une conseillère municipale, auprès d'un député à l'Assemblée nationale, auprès de plusieurs participants à la présentation nationale, à Paris. Ce sentiment de justesse est important, il est même vital pour continuer notre combat.

La générosité de chacun de vous, donateurs, bénévoles, ainsi que l'expertise des salariés de la Fondation et de tous ceux et celles avec lesquels elle travaille, font de la Fondation un interlocuteur incontournable dans le débat public. L'abbé Pierre, voix des sans-voix, aurait été satisfait de la justesse de cette voix qui porte aujourd'hui. Plus que jamais, la Fondation se doit d'être à la hauteur de ceux qu'elle représente.

Raymond Etienne  
*Président de la Fondation Abbé Pierre*



© Seb / Confipro

### ■ Prévenir les expulsions, encore...

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, les expulsions locatives ont repris. Des expulsions dues avant tout à la précarité croissante de la population la plus fragilisée : mamans seules, chômeurs en fin de droit, personnes isolées, malades. Les offres d'hébergement insuffisantes, l'augmentation des loyers et des charges aggravent une situation déjà tendue. Chaque année, avant et après la trêve hivernale, des drames se nouent. Ainsi, en octobre dernier, à La Rochelle, une dame de 64 ans s'est suicidée la veille de son expulsion. Pour éviter d'en arriver là, il y a 5 ans, la Fondation ouvrait sa plateforme téléphonique, "Allô Prévention Expulsion". Depuis, 8 600 ménages l'ont contactée. Afin d'être conseillés, épaulés, ils ont été orientés vers l'un des 500 relais, organismes et associations avec laquelle la Fondation est en relation. Non, l'expulsion n'est pas une fatalité. Oui, la procédure peut-être suspendue et des solutions trouvées, encore faut-il savoir où et à qui s'adresser. Si quelqu'un de votre entourage risque l'expulsion, communiquez lui le numéro de la Plateforme "Allô Prévention Expulsion" : **0810 001 505**, avant qu'il ne soit trop tard. Nous avons tous un devoir de solidarité.



"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019

Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - [www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr) ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle

Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs** : 01 55 56 37 25

Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Christophe Robert. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.

Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.

Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dû. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.

Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : France Routage 2, ave Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges.

Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.





## Camion convivial en Lozère

Pour aller à la rencontre des personnes les plus isolées physiquement ou socialement de ce département, l'association "Quoi de 9" équipe un fourgon itinérant avec coin-cuisine, table pour écrire, espace douche. Il va lui permettre de tenir des permanences administratives et d'animer des ateliers autour de différents thèmes.

## De l'eau pour tous

Le 12 février, la Fondation et Médecins du Monde ont organisé une manifestation devant la mairie de Marseille avec installation de douches et toilettes éphémères.

Une action pour rappeler au Maire que, lors des municipales 2014, il s'était engagé à ce que des points d'eau potable, des douches, des toilettes soient installés dans les lieux publics pour les sans domicile fixe et dans les bidonvilles.

Or, rien n'a été fait. Les douches à disposition dans les accueils de jour se comptent sur les doigts d'une seule main.



© DR

## RÉPARER LE BÂTI, SOUTENIR LES HABITANTS

Depuis plus de cinq ans, l'ADRETS, (Association pour le développement et la revitalisation économique des territoires sensibles) intervient sur trois copropriétés dégradées de Marseille: Kalliste, Bellevue et Corot. Outre d'importants travaux de réhabilitation du bâti, elle mène une action de sensibilisation auprès des habitants pour favoriser les rapports de voisinage et inciter au respect des

parties communes et des espaces extérieurs. Compte tenu de la complexité du site et des tensions exacerbées par les conditions de vie, l'ADRETS souhaite embaucher des personnes issues de ces quartiers pour retisser le lien social et jouer l'interface entre logeurs et logés. La Fondation, forte de l'expérience de cette régie de quartier, la soutient en lui accordant une aide de 10 000 €.



© DR

## Allan: la belle histoire d'un legs

Au centre du village d'Allan dans la Drôme, quatre logements très sociaux ont été construits dans un immeuble reçu en legs par la Fondation. Les travaux menés par le CALD (Centre d'amélioration du logement dans la Drôme), ont été financés par l'État, la région, le département et la Fondation dans le cadre de son programme "Toits d'abord". Le loyer de ces appartements de 55 à 70 m<sup>2</sup>, peu voraces en énergie, est en moyenne de 390 €, charges comprises. Ils ont été attribués à des mamans vivant seules contraintes de se loger rapidement et à des jeunes en contrat d'apprentissage ou en CDI travaillant à proximité de la commune, obligés

auparavant de parcourir de nombreux kilomètres pour rejoindre leur lieu de travail. En 2014, le CALD a réalisé 17 logements très sociaux dans la Drôme, en partie financés par le programme "Toits d'abord" de la Fondation Abbé Pierre.



© DR

Près de la Poste, en centre bourg, la maison bénéficie d'un beau jardin.



*Il y a 8 ans, le 22 janvier 2007, l'abbé Pierre nous quittait. Plusieurs événements ont marqué cet anniversaire et permis de rappeler le combat qu'il a mené en faveur des plus souffrants, sans jamais baisser les bras.*

## Un héritage : continuer le combat

Quelques temps avant de mourir, l'abbé Pierre, avait déclaré : « Sur ma tombe, au lieu de fleurs et de couronnes, apportez-moi la liste de milliers de familles, de milliers de petits enfants auxquels vous aurez pu donner les clés de vrais logements. » Alors, ni fleurs, ni couronnes pour ce huitième anniversaire, mais des manifestations très symboliques qu'il aurait davantage appréciées que de longs discours lui rendant hommage.

### Choisy-le-Roi: plus de bidonville

Le 12 août 2010, 70 personnes (43 adultes et 27 enfants), étaient chassés de leur bidonville à Choisy-le-Roi. Chassés sans qu'aucune solution de logement ne leur soit proposée. Informée de cette situation, la Fondation, en partenariat avec la municipalité de Choisy et le Conseil général, initie et finance alors un projet solidaire. Piloté par l'association ALJ 93, il est baptisé "Permis de vivre", en mémoire de l'action menée par l'abbé Pierre en faveur des personnes sans abri dans les années cinquante. Près d'un mois après cette expulsion, la Municipalité met à disposition un terrain pour y installer des caravanes, solution tem-



Inauguration de la place Abbé-Pierre à Grande-Synthe

© Mairie Grande-Synthe

poraire. Parallèlement, l'ALJ 93 accompagne les intéressés dans leurs démarches d'accès au droit et à un toit. Aujourd'hui, tous les enfants sont scolarisés, tous les ménages bénéficient d'une couverture sociale et disposent de ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins. Dans un an, ceux qui vivent encore dans un logement transitoire auront un bail définitif. Le 22 janvier, le terrain où ces personnes avaient trouvé refuge, a été définitivement fermé. L'Abbé, qui incitait à faire la guerre à la pauvreté et non aux pauvres, aurait fait sien ce nouveau projet "Permis à vivre" qui démontre que les bidonvilles ne sont pas une fatalité.

### Grande-Synthe, au nom de l'Abbé

C'est aussi le 22 janvier, que le maire de Grande-Synthe, dans le Nord, a inauguré la place Abbé-Pierre. Une place autour de laquelle ont été érigés 402 logements dont une majorité sociaux, une maison de quartier et différents équipements pour faciliter la vie des habitants du quar-

tier de Courghain. Cette reconstruction conséquente s'est inscrite dans le cadre d'un projet piloté par l'ANRU (Agence nationale de rénovation urbaine). Invitée à l'inauguration, Odile Bernardin, petite-nièce de l'abbé Pierre, a confié que « l'homme de l'hiver 54 aurait apprécié cette réalisation, alliant performance énergétique des immeubles, mixité sociale et qualité architecturale ».

### Metz, convivialité à la une

En janvier, l'Agence régionale Alsace-Lorraine a commémoré la mémoire de l'abbé Pierre en plusieurs étapes :

- le 21, soirée festive autour de la jeune musicienne strasbourgeoise Saori Jo, concert qui a affiché complet et a été apprécié par un public enthousiaste ;
- le 22 dans la matinée, à bord du bus de la tournée Abbé Road, les passants ont pu mesurer l'ampleur du mal-logement notamment à l'égard des jeunes et des mamans isolées, les premières victimes ;
- le 22 dans l'après-midi, débat sur le thème "Dialogues pour avancer ensemble" qui a permis à toutes les personnes sensibilisées à la problématique d'échanger des idées et de découvrir des initiatives, prouvant qu'envers et contre tous, le combat contre la misère continue.



Le 22 janvier, les enfants de l'ex bidonville donnent un spectacle.

© Seb / Grandfray



## Radios anti-solitude

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, soutenue par la Fondation, l'association "Les Enfants du canal" a offert 2 200 postes de radio à des SDF, dans 40 villes. Ces postes aux piles rechargeables leur ont été remis lors de maraudes.

« Un moyen de maintenir un lien social, une présence auprès de ces personnes très isolées, » a précisé un des responsables.

## Fédérer autour de l'habitat

Le 10 mars dernier, la Fondation a organisé à Paris un colloque sur le thème « *Et si on commençait par le logement ?* » afin de partager avec toutes les instances concernées ses réflexions sur l'accompagnement des personnes les plus démunies et les solutions en matière d'habitat respectueuses de leurs trajectoires de vie.

## ■ MICHEL MORELLATO : DU TEMPS POUR LES AUTRES

« Pendant 40 ans, journaliste au *Républicain Lorrain*, j'ai eu peu de temps libre pour m'investir en dehors de mon boulot. Une fois à la retraite, j'ai cherché à m'engager auprès d'un organisme humanitaire. Lorsque Véronique Etienne, directrice de l'Agence régionale d'Alsace-Lorraine m'a



sollicité pour communiquer, bénévolement, sur les actions de la Fondation, j'ai foncé. Je n'étais alors pas très au fait des problèmes liés au mal-logement mais, fort de mon passé professionnel, j'ai conçu une newsletter pour relater les événements auxquels participe la Fondation. Puis, j'ai décidé de m'investir dans des actions plus concrètes. C'est ainsi que j'ai débuté les maraudes d'hiver pour distribuer des repas. Quel choc de découvrir ces gens seuls, démunis ! Leur dignité, leur

courage m'interpellent. Comment font-ils pour tenir debout ? Mes proches, auxquels je raconte ces rencontres, me trouvent courageux de passer des soirées dehors quand le thermomètre est au plus bas. Je leur rétorque que je n'ai pas plus froid que sur des gradins à regarder un match de foot et que ces heures me comblent davantage que n'importe quel loisir. » ■

## ■ Rester vivre sur ses terres

En Bosnie-Herzégovine, pour éviter que les paysans de certains villages ne s'expatrient, l'association "Alterural Udruzenje" leur propose des programmes de formation au tourisme rural. Elle présente sur les foires régionales, dans une newsletter et un site dédié leur production d'objets artisanaux, de fruits, de légumes et leurs offres d'hébergement. Elle participe aussi, si besoin est, à l'amélioration de leur logement afin d'y accueillir des hôtes, selon les normes fixées par les instances. La Fondation finance ces actions, dont une centaine de familles sont bénéficiaires, à hauteur de 120 000 €. ■



## ■ UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

Revitaliser 11 villages à l'Est de Jenin, en Cisjordanie, tel est l'objectif auquel s'attelle Caritas International Belgique, en relation avec Caritas Jérusalem. Outre le développement d'activités socio-économiques : agriculture, petits commerces et services, Caritas installe des



infrastructures communautaires : (aires de jeux, adduction d'eau) et entame un programme de rénovation de quinze logements en très mauvais état afin que soutien économique rime avec habitat digne. Sollicitée, la Fondation a accepté de prendre en charge 30 % du budget de ce projet qui privilégie les jeunes et les femmes, premières victimes du chômage et de la situation instable dans cette région. ■



Le 3 février, porte de Versailles à Paris, la Fondation a présenté, son rapport annuel sur l'État du mal-logement en France.

## 20<sup>e</sup> rapport sur l'État du mal-logement

Le 2 février, le président de la République avait reçu les représentants de la Fondation Abbé Pierre avec Sylvia Pinel, la ministre du Logement, pour prendre connaissance du Rapport. Il avait alors précisé que la ministre communiquerait son plan triennal pour l'hébergement et l'accès au logement des plus démunis, le 3 février, ce qui a été fait. (voir p. 18).

Christophe Robert, Délégué général de la Fondation, a rappelé : « Actuellement en France, 3,5 millions de personnes sont en situation de mal-logement, sachant que le nombre de sans domicile fixe a augmenté de 44 % en 10 ans. Ces personnes se heurtent à des barrières infranchissables, se perdent dans des dédales administratifs et se trouvent dans l'incapacité d'accéder à des dispositifs prévus pour elles. Résultat, des familles, souvent avec des enfants, se retrouvent à la rue, dans des squats, des bidonvilles, des hôtels meublés, des caravanes... » Le Rapport analyse ces situations, donne la parole aux victimes pour qu'elles expliquent leur quotidien,



© Seb / Godefroy

leur chemin de croix. L'ouvrage propose aussi des solutions, incitant les politiques à les prendre en compte.

En conclusion, Christophe Robert a insisté sur le fait qu'en 2015 « la Fondation serait particulièrement vigilante à ce que l'État et les collectivités locales ne renoncent pas face au fléau de la crise du logement, étant convaincue qu'une politique plus solidaire et plus juste est possible. » Ce Rapport peut être téléchargé sur le site de la Fondation : [www.fondation-abbé-pierre.fr](http://www.fondation-abbé-pierre.fr) ou obtenu gratuitement en écrivant à l'imprimerie Artésienne : ZI de l'Alouette 62802-Liévin Cedex. ■

### Une situation concrète de mal-logement

C'est à Lille, dans une maison totalement insalubre (photos) que vit Monsieur E. 77 ans, retraité percevant 791,91 euros par mois. Pas d'isolation, pas d'eau courante, pas de chauffage central, juste un vieux poêle à mazout qui ne fonctionne que lorsqu'il a les moyens de l'alimenter. Sans aucun contact avec ses enfants dont il ignore l'adresse, Monsieur E. ne peut bénéficier d'aucune solidarité familiale. Alerté, le Pacte de Lille-Métropole a cherché différentes sources de financement auprès de l'Anah, de la Communauté Urbaine de Lille, de la Ville de Lille et de la Fondation dans le cadre de son programme "SOS Taudis", pour entreprendre des travaux de remise en état et d'isolation. Dans quelques semaines, Monsieur E. devrait enfin bénéficier d'un logement décent et aux charges faibles.



© FAP

### Territoires

#### DOUBS

Devenu aveugle suite à un gros problème de santé et jouissant d'une toute petite retraite, Monsieur C. ne pouvait plus entretenir la maison dont il est propriétaire. Au fil des années, elle était devenue une vraie passoire énergétique. Dans le cadre de "SOS Taudis", des rénovations ont été entreprises, grâce à la Fondation, permettant une économie des charges de 72 %.

#### MOSELLE

Depuis 3 ans, la Fondation soutient l'association "Bouche-à-Oreille" qui intervient dans le quartier populaire de Borny à Metz. Pour fédérer les différentes nationalités, 50 langues sont parlées dans ce quartier, elle a tourné avec les habitants un court-métrage, "Premiers jours", racontant leur histoire et celle des lieux.

# Accès Trop

## Exclusion : une situation qui empire

Le nombre de personnes sans domicile a augmenté de près de **50 %** en France depuis 2001.

**141 500** adultes et enfants sont sans domicile fixe en 2012.

**1 personne sur 20** s'est retrouvée sans logement personnel au cours de sa vie, soit **2,5 millions** de personnes. *(Insee juillet 2013)*

**695 000** personnes sont privées de domicile personnel. *(Fondation Abbé Pierre, RML 2015)*



# au logement de verrous

■ *Près de 150 000 personnes sont sans domicile fixe. Dans les centres d'hébergement d'urgence, sur les listes d'attente de logement social, dans les hôtels, combien font l'impossible pour échapper à la rue? Avec énergie et détermination, elles affrontent cette crise du logement devenue incontrôlable. Nous devons les entendre.*

■ **R**ose-Flore, 37 ans, le reconnaît : « J'ai accepté sans regarder. » Après avoir failli perdre son nourrisson dans l'hôtel insalubre où elle avait eu une place, après avoir été hébergée pendant des mois chez des amis, elle a dit oui précipitamment, elle avait enfin un toit. « Je me suis installée dans ce 20 m<sup>2</sup> en 2010 avec mes deux enfants. J'ai vite vu que le logement était insalubre. Avec mon CDI, j'avais demandé un logement social dès 2009 et je me suis dit que ça ne durerait pas longtemps. » 6 ans après, Rose-Flore vit toujours là, avec 4 enfants. Dans l'unique pièce, les lits superposés envahissent le peu d'espace. La maman tire son matelas tous les soirs

et dort sur le sol. L'aîné, en 6<sup>e</sup>, se lève à 6 heures pour travailler au calme sur les toilettes. Au dessus du chauffe-eau, une pile de boîtes penche dangereusement. La fuite de l'évier de la cuisine n'a jamais été réparée, on continue de vider la baignoire. Faute de place, livres et dessins sont sous les matelas. En janvier, le propriétaire a augmenté le loyer de 100 euros. « Je me suis renseignée, il pouvait le faire, le loyer n'avait pas bougé depuis 5 ans. 950 euros/mois, j'ai le couteau sous la gorge. Mon salaire mensuel est de 1 400 euros. » Mais ce n'est pas cela

qui épuise les dernières forces de Rose-Flore. Ce sont les conséquences du mal-logement sur ses enfants. « Ma dernière fille est souvent malade et la maîtresse m'a convoquée. Elle est inquiète, la petite ne

■ Chez Rose-Flore, sous le matelas de chacun des 4 enfants, les livres, les dessins et les petits trésors sont conservés et trouvent une petite place... Pas le moindre espace privé dans 20 m<sup>2</sup>.



© FAP



*joue jamais. C'est sûr, chez nous, elle ne peut pas jouer, elle est toujours couchée ou assise.»*

Accompagnée par l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation, Rose-Flore a été reconnue prioritaire Dalò depuis 4 ans. La préfecture a été condamnée à une astreinte de 900 euros/mois pour non-relogement en juin 2013. Indemnisée à l'automne de la même année pour la pneumonie de sa fille due à l'insalubrité de l'appartement, Rose-Flore a alors déposé un nouveau recours. Toujours rien... Comme elle, 55 500 ménages prioritaires Dalò restaient à reloger en 2014. Plus de 49 800 d'entre eux ont dépassé les délais réglementaires, sans avoir reçu de proposition de la part des préfets. «*Je n'ai pas touché à l'indemnité, ce n'est pas de*

© AFP Philippe Huguen



## Hébergement d'urgence

**En France, 1 demande sur 2** reste aujourd'hui sans réponse, alors qu'il s'agit d'un droit incontestable inscrit dans la Loi.

**Le nombre d'appels au 115 a progressé de 10 %** entre l'hiver 2013 et l'hiver 2014. **23 000 familles** de plus qu'en 2013 ont appelé le 115.

■ **Les affaires s'empilent dangereusement jusqu'au plafond, où l'on découvre des moisissures... Dans la salle de bains, même chose: le moindre cm<sup>2</sup> est utilisé.**

*l'argent que je veux, c'est un logement. Je travaille, le papa aussi a un CDI et nous voulons vivre normalement, tous ensemble»*

### Dérives

Alors que la pénurie de logements est reconnue par tous, le nombre de logements sociaux financés a diminué de 9 % en 2014, dont seulement un tiers est du logement très social. Cette nouvelle baisse va engorger encore un peu plus les dispositifs d'hébergement et bloquer tout autant l'accès au logement. Beaucoup d'associations ne cessent de le dire, il faut de toute urgence planifier la construction de 500 000 logements, dont 150 000 loge-

ments sociaux/an pour sortir de cette impasse.

Dans le Val-d'Oise, 50 % des personnes en difficulté n'appellent plus le 115, découragées de rester sans réponse. À Paris, on compte 50 % d'échecs pour 800 appels par jour. Le 12 février dernier, lors de la Nuit solidaire pour le logement, une mère et son fils ont été aiguillés vers la place de la République: «*Au moins, il y aura des lits, là-bas, ce soir.*» Mal-logés d'un côté, travailleurs sociaux de l'autre, comment tenir?

Pour tenter de dormir à l'abri, il faut appeler toute la journée; pour être soigné, il faut remplir un dossier de 8 pages... Alors que la crise s'aggrave, les démarches s'ajoutent les unes aux autres et se complexifient. Venir à bout des situations d'urgence par l'usure, serait-ce une nouvelle forme de politique publique? Caroline Boyer, directrice de l'Atelier



© FAP





© Pierre Faure

populaire d'urbanisme du quartier de Moulins, à Lille, dresse ce constat amer: « On a des demandes de logement social qui atteignent 12 ans! On n'a jamais eu autant de

dispositifs, et en même temps autant de situations bloquées. La vérité, c'est que le système est inadapté, pas le public! » Autre dérive, celle de certains bailleurs Hlm en Ile-

de-France qui refusent des demandes, sous prétexte de revenus trop faibles. À l'inverse, à Nice, un couple avec deux enfants vit dans 39 m<sup>2</sup>, "trop riche" pour obtenir une Hlm avec 2 500 euros/mois de revenu et trop pauvre pour le parc privé... 63 000 ménages sont ainsi condamnés à la suroccupation dans les Alpes-Maritimes.

### L'union fait la force

Retour à Lille. 77 % des appels au 115 sont restés sans solution dans le Nord, en 2014. Gilbert, ancien SDF, n'est pas étonné par ce chiffre. En 2011, il dénonçait déjà la saturation des

■ Une insuffisance de solutions d'hébergement pour les couples et les familles qui, même avec un salaire, peuvent malgré tout se retrouver à la rue.

■ Pour apporter un soutien moral et physique, premiers soins et nourriture aux personnes à la rue, les maraudes organisées par des associations se sont multipliées.

## Logement social en 2014

En France, on comptait **1 800 000** demandeurs de logements sociaux.

**467 000** logements sociaux ont été attribués de juillet 2013 à juillet 2014.

**106 414** logements sociaux, dont seulement **28 449** logements très sociaux, ont été financés.



© AFP/Jeff Tachoud



## Droit au logement

55 000 ménages reconnus prioritaires Dalo ne sont pas encore relogés, 8 ans après le vote de la Loi.

« Le logement, c'est la fin du jugement des autres. C'est le sésame pour reconstruire ta vie. »



■ Christophe pose avec le sourire dans son studio. Logé depuis un an tout près du centre de Lille, il peut enfin penser à son avenir et reconstruire sa vie.

hébergements et les fins de prise en charge plutôt illégales dans certains centres d'hébergements. « On vous mettait dehors en une heure, sous le moindre prétexte. Alors, je me suis dit qu'il fallait défendre les personnes dans les structures d'hébergement. »

### Tendre la main

Avec ses 400 euros en poche, Gilbert, a cherché un logement sur Internet. « Au bout de deux jours, une dame m'a dit : "Pourquoi pas ? On tente." Elle m'a fait confiance. Je me suis dit, si ça a marché pour moi, pourquoi pas pour les autres ? » 4 ans plus tard, 156 anciens SDF ont été relogés par le Collectif qu'il a fondé. C'est le cas de Christophe, 44 ans, dont 2 ans de rue, qui loue un studio depuis un an. Il veut devenir éducateur spécialisé, pour aider à son

tour. « À la rue, tu es le rebut de la société. Le logement, c'est la fin du jugement des autres. C'est le sésame pour reconstruire ta vie. »

80 % des propriétaires de la région refusaient au début de louer aux sans-domicile, aujourd'hui, ils ne sont plus que 30 %. Gilbert reprend : « Nous veillons à ce que les personnes relogées gardent un reste-à-vivre de 9,90 euros/jour. Nous équipons le logement, mais surtout nous les accompagnons pendant les trois premiers mois. »

La clé est là : l'aide des "anciens" pour réapprendre à se nourrir normalement et gérer le quotidien souvent solitaire entre quatre murs.

Ce soutien est fondamental pour Jean-Pierre Boudhar, agent immobilier, qui loue à trois "anciens de la rue". « Je suis passé par là, donc c'est plus facile pour moi. Ce sont des personnes normales, il faut les encourager. C'est parce qu'elles

sont à la rue, qu'elles prennent de mauvaises habitudes. Le Collectif les suit et se porte garant, c'est bien. On peut guérir de la rue. » Le Collectif ne se contente pas de favoriser le dialogue avec les propriétaires, il intervient également au niveau des partenaires sociaux : « On organise des groupes d'expression trois fois par semaine dans les parcs de la ville. On

a du succès : les anciens SDF se sentent moins isolés et les partenaires découvrent leurs difficultés. On résout ainsi beaucoup de situations : combien de RSA restent bloqués pour une signature, un papier qui manque, alors que tout est en règle ? » tempête Gilbert. Favoriser en permanence

■ En attente depuis quatre ans d'un logement social, certaines mamans, n'ont qu'une seule pièce pour vivre avec leurs enfants, travailler et dormir.





le dialogue entre tous les acteurs, c'est également l'objectif de Lisa Mazzoleni, coordinatrice du SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) sur le logement accompagné. « Il faut mettre en réseau toutes les personnes qui travaillent sur les situations des mal-logés. Le logement accompagné est une des portes de sortie pour les sans-abri, c'est le tremplin pour l'accès au logement social. Si l'on communique mieux, on favorise la fluidité. Il faut inverser la tendance : non pas mettre des gens dans des cases, mais construire des solutions autour des personnes. »

Traiter les individus et non la masse qu'ils représentent ; réunir professionnels et usagers pour susciter de bons réflexes... "Le logement d'abord" serait-il véritablement en train de voir le jour? ■

*Faire un don en nature au Collectif : Collectif SDF Lille, 19411 Bd V. Hugo 59000-Lille, 06 46 42 90 25.  
Erratum. Dans le N° 86, il fallait lire en p. 12 : Brigitte Dufils, directrice régionale de l'Armée du Salut, à Lyon.*



## Interview

# « Pour sortir de l'impasse, il faut construire du logement très social. »

Louis Gallois a été élu président de la Fédération nationale des associations de réadaptation sociale (Fnars), le 22 juin 2012.

**Accès à l'hébergement et au logement engorgés, complexité administrative renforcée... on atteint un niveau très inquiétant.**

Je partage ce diagnostic. Les formulaires sont de plus en plus complexes : j'ai mis au défi Mme Touraine de remplir les 8 pages de documents de la complémentaire CMU. Aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis, le 115 reçoit 18 000 appels quotidiens venant de 760 numéros différents ! Des personnes passent donc leur journée à appeler pour avoir un toit le soir, elles ne peuvent rien faire d'autre. On imagine aussi l'état dans lequel se trouvent leurs interlocuteurs, répondant plus de 17 fois par la négative et conscients des situations... Les démarches administratives doivent être repensées en relation avec les personnes en difficulté et les travailleurs sociaux qui les aident.

### Comment sortir de cette situation ?

Il n'y a qu'une solution : désengorger l'hébergement au profit du logement. Il faut avant tout construire plus de logements sociaux et très sociaux, c'est indispensable. Dans le pacte pour l'accès au logement des sans-abri, nous demandons une loi de programmation pour la construction de 150 000 logements sociaux par an, dont 60 000 logements très sociaux, soit le double de ce qui se fait



Louis Gallois

© DR

aujourd'hui. De plus, l'État doit absolument reprendre la main sur les collectivités territoriales : trop de maires rechignent à construire du logement social ou très social et ne s'en cachent pas, au contraire.

### Quelles sont les autres attentes du pacte ?

C'est un plan d'action qui articule nos demandes\* au niveau national et local. Outre la construction de logements accessibles aux plus modestes, nous demandons que la trêve hivernale ne soit plus une date. Nous devons avancer vers la pérennisation des places ouvertes pendant l'hiver. Les expulsions ne doivent pas reprendre le 1<sup>er</sup> avril, comme si de rien n'était. Enfin, il faut créer un droit à l'accompagnement social, reconnu dans le Code d'action sociale, pour toute personne en difficulté. Je suis convaincu que les plus pauvres d'entre nous ne doivent pas faire les frais d'une politique budgétaire restrictive. Au contraire, dans les budgets publics, ils doivent être prioritaires en termes de logement, de santé et d'emploi, car ils sont les plus fragiles. ■

\* Ndlr : le pacte "Sortir de l'urgence" a été signé le 15 janvier 2015 par Louis Gallois (Fnars), Raymond Etienne (Fondation Abbé Pierre), Éric Pliez (Samu Social de Paris), Marc Prévot (Emmatus Solidarité) et Daniel Naud (Fondation Armée du Salut).





# Expulsions, l'épée de Damoclès

*La loi Alur, dite loi Duflot, a été votée en 2014. Elle devait, notamment, prévenir au maximum les expulsions locatives. Mais, pour des milliers de familles, la fin de la trêve hivernale signe le retour de l'incertitude, des nuits blanches, de l'angoisse.*

Jamais, madame M. 66 ans, ne pensait risquer de se retrouver à la rue. Pourtant, sa vie a basculé en quelques mois. Premier drame : son mari décède en 2009. Madame M. travaille encore, perçoit 1600 € par mois. Une somme qui lui permet de régler le loyer et les charges du trois-pièces qu'elle occupe à Nice. Prévoyante, elle dépose cependant une demande de logement social dès 2010. En 2013, toujours sans réponse, elle constitue un dossier Dalo qui est rejeté. A la retraite en 2014, ses revenus chutent : 550 € d'allocation propre et 250 € de pension de réversion. Comment vivre et régler 770 € par mois à son propriétaire ? Quand les impôts lui réclament 1900 €, c'est la panique. Le début de la descente aux enfers. En quelques mois, sa dette auprès de son bailleur augmente jusqu'à atteindre 2100 €, ce qui lui vaut une mise en demeure et une menace verbale d'expulsion. « Pour éviter le pire, j'ai asséché mes économies, vendu mes quelques bijoux, déposé un

nouveau dossier Dalo. Après une vie de travail, je me retrouve nue, sur le fil du rasoir, guettant le facteur avec angoisse, craignant de recevoir un avis d'expulsion. J'ai en mémoire les images de Madame Carletti habitant Nice comme moi, qui à 98 ans, trois jours avant le début de la trêve hivernale, a été expulsée par la force publique »

« C'est invraisemblable », confie son assistante sociale, « mais connaissant les critères d'appréciation de la commission Dalo des Alpes-Maritimes, je crains que son dossier soit à nouveau jugé non prioritaire et refusé. » Dans l'attente d'une solution, conformément à la loi, le Préfet aurait pu débloquer une indemnisation pour le propriétaire de Madame Carletti et suspendre la procédure d'expulsion. « Quel est ce pays qui traite si mal ses concitoyens, qui n'a aucune indulgence envers les vieux, les personnes en difficulté, ce pays qui vote des lois et ne les applique pas. C'est injuste », déplore Madame M., la voix nouée. ■

© AFP - Sébastien Négrier



## La Fondation présente partout?

Donatrice depuis de nombreuses années, je suis avec attention les actions de la Fondation et les manifestations auxquelles elle participe, aussi bien à Paris qu'en province. Il me semble, malgré tout, qu'il y a des régions, la Normandie par exemple, où elle est peu présente. Pourquoi?

■ Gisèle L., Caen

La Fondation, créée il y a 23 ans est encore jeune. Elle a comme premier souci de gérer au plus près ses fonds, récoltés en majorité près des donateurs. Cependant, pour exercer ses fonctions, développer des contacts utiles, être présente dans les instances régionales, elle augmente peu à peu le nombre de ses Agences. À ce jour, elle en compte neuf: Alsace-Lorraine, Aquitaine, Bretagne, Ile-de-France, Ile de La Réunion, Languedoc-Rousillon, Nord-Pas-de-Calais, Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes.

Par ailleurs, la Fondation compte 31 Boutiques Solidarité, accueil pour les sans-abri et 40 Pensions de famille où elle loge sans limite de temps des publics en grande difficulté. Enfin, elle agit quotidiennement avec des associations partenaires notamment dans les territoires où elle ne possède pas de représentation. C'est le cas en



Les représentants du Collectif des associations unies, le 12 février dernier place de la République.

Normandie justement. En outre, le Conseil d'administration réfléchit à de nouvelles implantations dans un avenir proche. Signalons aussi que la Fondation a développé des outils de communication performants: site internet, newsletter, magazine pour informer sur ses programmes et ses actions.

### Des précisions sur le Collectif des associations unies

Le 12 février dernier, j'ai vu à la télévision des informations sur la Nuit Solidaire pour le logement organisée par le Collectif des associations unies. Je sais aussi, grâce à votre magazine que la Fondation y adhère. Mais qu'est-ce que cette entité? Pouvez-vous m'éclairer? Merci.

■ Édouard V., La Celle-Saint-Cloud

Le Collectif, constitué en janvier 2008, suite à la mobilisation des

"Enfants de Don Quichotte" à Paris (implantation d'un village de 200 tentes sur les quais du Canal Saint-Martin, pour héberger les sans-abri), regroupe 34 associations nationales, dont la Fondation, de lutte contre l'exclusion par le logement.

Elles ont décidé d'unir leurs voix pour interpeller avec plus de force les pouvoirs publics afin de dénoncer le drame persistant des centaines de milliers de personnes contraintes de vivre dans la rue ou dans des conditions de logement indignes.

Coanimé par la Fondation Abbé Pierre et la FNARS, le Collectif organise régulièrement des mobilisations citoyennes, comme les Nuits Solidaires organisées dans toutes la France et les installations de tentes dans des lieux symboliques... afin que les pouvoirs publics, sous la pression populaire, fassent enfin du logement des personnes défavorisées une priorité.



## Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : «et les autres?»

4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme  Mlle  M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

e-mail : .....

Règlement :  chèque bancaire  chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



## ■ NON à l'indifférence, NON aux exclus!

À l'appel des 34 organisations du Collectif des associations unies, des milliers de personnes dans toute la France, dont 6 000 à Paris, ont participé le 12 février dernier à la "Nuit Solidaire pour le logement". 12 heures, de 18 h à 6 h du matin, pour rappeler à l'État et aux collectivités locales qu'actuellement,

5 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté, 3,5 millions sont mal logés et 142 000 sans domicile fixe. Les organisateurs ont vivement dénoncé la tentation de stigmatiser les exclus et d'opposer les populations entre elles au lieu de s'attaquer aux causes de l'exclusion. ■

## Loyers sous haute surveillance

L'Olap (Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne), a été agrémenté fin décembre. C'est une première étape dans le processus de l'encadrement des loyers. 28 grandes villes devaient aussi disposer d'un observatoire. Face à la fronde des professionnels de l'immobilier, le Premier ministre a décidé de mener, dans un premier temps, une expérimentation à Paris intra-muros.

© Sph. / Godefroy



Place de la République à Paris, les manifestants ont dormi dans la rue avec les SDF.



© Pierre Faure

## ■ DALO, UN BILAN MITIGÉ SUR LE VOLET EXPULSION

Depuis le 5 mars 2007, date d'instauration du Dallo, tout ménage menacé d'expulsion ne pouvant se reloger par ses propres moyens peut être reconnu prioritaire par une commission de médiation départementale afin d'obtenir un logement social. Hélas, la réalité est bien différente. En huit ans, seuls 5 % des personnes concernées ont été reconnues prioritaires par les commissions de médiation, qui parfois ajoutent des contraintes supplémentaires à la loi. Plus grave, certains préfets continuent d'expulser des ménages reconnus prioritaires (24 % de plus entre 2012 et 2013). La publication des décrets d'application de la loi Alur devrait améliorer la prévention des expulsions. Mais quand? ■

## ■ Au-delà de la déclaration d'intention

Lors de la présentation du 20<sup>e</sup> rapport de la Fondation sur "l'État du mal-logement en France", Sylvia Pinel, ministre du Logement, a défini les trois axes prioritaires de sa politique : l'hébergement d'urgence, le renforcement de l'effectivité du Dallo, le développement et l'amélioration du parc de logements sociaux et très sociaux. D'ici trois ans, la Ministre souhaite voir entièrement disparaître l'hébergement en chambres d'hôtels et ouvrir, grâce aux 105 millions d'euros ainsi dégagés, 13 000 places dans des dispositifs alternatifs et 1 500 dans des Maisons-relais. Pour améliorer l'efficacité du Dallo, elle entend rappeler aux préfets tous les leviers qu'ils doivent actionner pour éviter les expulsions et reloger les personnes déclarées prioritaires. Enfin, Sylvia Pinel souhaite développer le parc de logements sociaux et très sociaux et améliorer l'existant, notamment en rénovant les copropriétés dégradées. Au-delà des mots, toutes les instances impliquées dans le secteur du logement social attendent des faits, car l'urgence est réelle. ■

Sylvia Pinel, ministre du Logement



© Sph. / Godefroy



## Témoignage

# « Être ambitieux face au mal-logement. »

*Sylvain Mathieu a été nommé Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement (Dihal), le 8 octobre 2014.*

### Qu'elle est la mission de la Dihal ?

La Dihal est là pour faire travailler ensemble, les ministères, les directions, les associations, les bailleurs, les collectivités locales... afin d'améliorer la situation de l'hébergement, de l'accès au logement et éviter les situations de rupture. Elle fédère les énergies pour que des solutions concrètes puissent aboutir.

Notre rôle, c'est aussi de booster ce qui se passe à l'échelon local pour le porter au niveau national.

### Quand la Dihal va-t-elle mettre en place le pôle national de prévention des expulsions, réclamé par la Fondation et annoncé par la ministre du Logement ?

Le 1<sup>er</sup> comité de suivi du pôle devrait être programmé en mars. Ce pôle va permettre de rassembler les compétences, les savoir-faire, les énergies de tous pour prévenir les expulsions. Il recensera toutes les actions de prévention et en assurera le suivi. La Fondation, avec sa plateforme et son réseau associatif, a une connaissance sur laquelle il s'appuiera. Nous savons tous qu'il y a des outils juridiques pour éviter le traumatisme de l'expulsion. Mais bien souvent, les personnes en difficulté les découvrent trop tard. Il faut donc les faire connaître plus en amont.



Sylvain Mathieu

© DR

Informar les personnes qui vivent dans le parc public est plus simple car des relais existent... mais pour le parc privé, c'est plus complexe. Le pôle devra aussi rendre la prévention des expulsions plus efficace au niveau départemental (notamment avec l'utilisation du FSL) et communal (où CCAS et mairies, sont souvent les premiers informés des situations).

### Et la question des bidonvilles, sur laquelle intervient également la Dihal ?

C'est une situation très préoccupante. Nous effectuons un recensement des bidonvilles deux fois par an qui permet de constater un chiffre stable depuis 2 ans, avec 17 500 personnes qui vivent dans des campements sauvages. Mais ce chiffre ne dit pas tout : il ne prend en compte ni les personnes qui vivent dans les campings ni la proportion de personnes qui bénéficie d'un accompagnement en vue de l'insertion et de l'intégration...

Notre travail à la Dihal est de trouver des solutions pour les personnes (circulaire du 26 août 2012). Il y a des actions à Lyon, à Toulouse, en région parisienne, qui sont positives. Certains projets sont d'ailleurs menés avec la Fondation. La Dihal soutient ces actions et une soixantaine de projets, avec un budget de 4 millions d'euros. ■

## Des locataires fragilisés

**Les chiffres 2014 relatifs aux expulsions ne sont pas encore connus, mais tous les indicatifs sont au rouge :**

- augmentation des retards de paiement des loyers ;
- augmentation des procédures contentieuses, passées de 125 706 en 2001 à 161 776 en 2013 ;
- augmentation de 101 % des autorisations d'intervention de la force publique dans le cadre des procédures d'expulsion, en 10 ans.



## En guise de bougies

Pour fêter l'anniversaire de Nolwenn Leroy, l'une des marraines de la Fondation, son fan-club a recueilli 3 567 € qui ont été remis à Patrick Doutreligne, Délégué général.

## Maille après maille

Les 6 et 7 février, l'enseigne Truffaut Paris, quai de la Gare, a organisé une opération "Les 24h du tricot" au cours de laquelle les clientes se sont mobilisées pour tricoter des écharpes durant 24h non-stop! En contrepartie de quoi, Truffaut a versé 10 000 € à la Fondation Abbé Pierre.



### ■ Une œuvre collective

Les 13 et 14 mars derniers, l'enseigne de bricolage Brico Dépôt, fidèle partenaire de la Fondation depuis plusieurs années, a invité les clients de ses 115 dépôts à planter des clous sur un visuel et ainsi reconstituer une image représentant une maison.

Cette opération ludique, baptisée "Ensemble plantons un clou pour l'habitat", a rencontré un vif succès. Elle a ainsi permis à Brico Dépôt de verser à la Fondation 20 000 €.

### ■ UNE DÉPRIME BIENVEILLANTE

C'est aux Folies Bergères que Raphaël Mezrahi a organisé en février la troisième édition de "La Nuit de la déprime" avec pour slogan provocateur : "À quoi sert de courir après le bonheur alors que la déprime est à portée de main". Sur scène, Nolwenn Leroy, Natalie Dessay, Laurent Baffie, Jean-Luc Lahaye, Arnaud Tsamere, Oldelaf et GiedRé, Christophe, Grégoire, Benabar ont interprété leurs chansons les plus tristes « pour tenir à distance la vraie nostalgie ». Tous les bénéfices de cet événement, qui attire de plus en plus de spectateurs, ont été reversés à la Fondation.



### ■ La R5 JonOne a décollé

Les enchères se sont envolées chez Artcurial pour une Renault 5 customisée par l'artiste JonOne. Vendue au profit de la Fondation, elle a atteint 14 000 €. Olivier Dahan, son acquéreur, est le plus grand collectionneur au monde de street art. « Je ne pensais jamais enrichir ma collection d'une voiture mais ma motivation première, en dehors de mon intérêt pour l'œuvre de JonOne, a été d'aider la Fondation et à travers elle les personnes en grave difficulté », a confié l'acheteur.







**Legs,**  
**donations,**  
**assurances-vie**

## OFFRIR LA DIGNITÉ EN HÉRITAGE

*“Pour rester fidèle à la vie et à l’œuvre de l’Abbé Pierre, nous avons le devoir, aujourd’hui, de poursuivre son action auprès des plus pauvres”*

Raymond ÉTIENNE  
Président de la Fondation Abbé Pierre

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Abbé Pierre est habilitée à recevoir un legs, une donation ou une assurance-vie sans droits de succession. Vos biens sont ainsi transmis intégralement et mis au service des personnes que nous aidons.

Vous pouvez choisir de transmettre à la Fondation Abbé Pierre la totalité de votre patrimoine ou seulement une partie : retrouvez les différentes possibilités dans notre brochure « **Legs, donations et assurances-vie** ».



**Fondation Abbé Pierre**  
pour le logement  
des défavorisés

Votre contact :  
Jean-Marie Vieux - Tél. : 01 55 56 37 27  
jmieux@fondation-abbé-pierre.fr  
3-5, rue de Romainville - 75019 PARIS



## DEMANDE D'INFORMATIONS LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

Coupon à compléter, à détacher et à envoyer sous enveloppe timbrée à :  
**Fondation Abbé Pierre** — Jean-Marie Vieux — 3-5 rue de Romainville 75019 Paris.

**OUI**, je souhaite recevoir gratuitement et sans engagement de ma part, la brochure d'informations "Legs, donations et assurances-vie" de la Fondation Abbé Pierre.

Mme    Mlle    M.   Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ]   Ville : .....

**OUI**, je souhaite m'entretenir avec Jean-Marie Vieux, chargé des Relations Legs à la Fondation Abbé Pierre.

Je souhaite être contacté(e) par téléphone au numéro suivant : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Pendant la journée, de préférence entre ..... heures et ..... heures.





Il était une fois...

# L'abbé Pierre et Le Bal des Exclus

Le 15 mars 1996, c'est la première de la pièce musicale *Le Bal des Exclus* écrite par l'abbé Pierre. Pendant deux mois, dans les Zéniths de France, l'Abbé accompagne la troupe conduite par Daniel Facérias, metteur en scène. Michael Lonsdale jouait "Momo", l'un des chiffonniers.

« C'était un saint homme. Cette disponibilité totale pour les autres, c'est une sorte de sainteté. »

« Je me souviens très bien, nous avons beaucoup travaillé chez lui, à Alfortville. C'était un homme que j'admirais énormément. Je ne l'avais jamais rencontré avant, mais j'avais répondu à son Appel, en février 54. J'ai encore en tête les monceaux de vêtements, de meubles et

de tous les objets qui avaient été stockés dans ce qui deviendra plus tard la gare d'Orsay. J'avais 23 ans. Comme tout le monde, j'ai été marqué par cet Appel.

Durant toute la tournée, chaque soir, il est monté sur scène pour parler au public et nous applaudir. Ce furent des moments magiques. Je ne l'ai jamais revu après les représentations du *Bal des Exclus*. En revanche, je garde en tête un moment extraordinaire partagé avec lui.

Il avait reçu toute la troupe dans sa maison familiale, à Lyon. Il nous a fait visiter le sous-sol où étaient entreposés tous les cadeaux qu'il avait reçus à travers le monde, depuis l'Appel. C'était incroyable! Ensuite, le Père a dit la messe dans le salon avec nous tous. Ce fut un très beau moment de recueillement.

Je parle souvent de lui aux jeunes et aux adultes qui ne l'ont pas connu. Il a sauvé tant de vies! C'est un modèle absolu, il faut qu'il reste vivant. »

Michael Lonsdale a joué "Entre ciel et terre", au Théâtre de Poche Montparnasse, jusqu'au 10 avril.



© AFP Patrick Komarik